

N°10

ORGELET INFO



QUENTIN DANIEL
PHOTOGRAPHE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2024

LE MOT DU MAIRE

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay
Bellecin
Le Bourget



LE MOT DU MAIRE



Chères Orgelétaines, Chers Orgelétains,

À l'aube de cette nouvelle année, c'est un honneur pour moi de partager avec vous l'élan de renouveau qui anime notre commune. Orgelet continue d'avancer avec des projets ambitieux qui redessinent notre paysage urbain tout en honorant notre histoire et notre patrimoine. Ce dynamisme est visible dans les nombreuses initiatives en cours et à venir, fruits de concertations et d'engagements pour une qualité de vie renforcée.

L'année passée a vu l'achèvement de plusieurs projets structurants, comme la réhabilitation du 4 place des Déportés en commerce et logement, l'amélioration de la mobilité pour les personnes à mobilité réduite au sein de notre cimetière, ainsi que la sécurisation de la gendarmerie. D'autres chantiers emblématiques se poursuivent, à l'image de la transformation de l'hôtel du Brillat en espace multifonctionnel accueillant commerce, cabinets de thérapies alternatives et logements. Ce lieu revitalisé deviendra un point central d'attractivité et de convivialité pour tous.

Notre cœur de ville est également au centre d'un plan d'aménagement ambitieux visant à moderniser nos espaces publics tout en préservant leur caractère historique. Les travaux programmés en 2025, notamment place Marnix et autour de l'église, viseront à réorganiser l'espace pour les piétons, à faciliter la mobilité douce et à offrir un cadre accueillant pour toutes les générations. La mise en conformité des réseaux d'eau et d'assainissement viendra parachever ce projet ambitieux, garantissant un cadre de vie modernisé et durable.

Les commerces locaux, bien au cœur de ces changements, jouent un rôle essentiel dans cette dynamique. Conscients des désagréments que les travaux ont pu et peuvent encore engendrer, nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à nos commerçants pour leur patience et leur contribution précieuse à la vitalité de notre commune.

En parallèle, nous pensons à demain, avec des projets de grande envergure comme la réhabilitation de la grande rue, ainsi que le futur site de l'ancienne scierie, qui verra l'implantation d'une halle couverte et d'espaces publics végétalisés. Le stationnement est aussi une priorité, avec la création d'un parking rue des Fossés pour faciliter l'accès au centre ancien. Les loisirs ne seront pas en reste avec la création du nouveau boulodrome, promis depuis plusieurs années.

L'année à venir sera marquée par des avancées concrètes sur ces projets, réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes, le Département, la Région et l'Etat, acteurs précieux pour le développement de notre commune. Ensemble, continuons à façonner un Orgelet vivant, durable et accueillant, tout en conservant ce lien entre passé et avenir.

Je vous souhaite à tous une année pleine de réussite, de santé et de bonheur partagé au sein de notre belle cité.

Avec toute mon amitié,
Jean-Paul DUTHION

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : communication@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

11 juillet	Eva FERNANDES
20 juillet	Mélina PERNOT
19 novembre	Charly IEHLEN

MARIAGE

29 juin	Dominique CHEVASSUS et Corinne MOREL
10 août	Bernie TRICOT et Victoria BARBET
17 août	Baptiste ESSEIVA et Claire GIORDANO
7 septembre	Michel DION et Thierry LETTRY

DÉCÈS

24 juin	Simone MORET épouse BELIARD	Âgée de 88 ans
22 juillet	Jean NICOT	Âgé de 77 ans
25 juillet	Jean-Pierre RICHARD	Âgé de 80 ans
5 août	Pierre DELATOUR	Âgé de 91 ans
22 août	Bernard CALLOIS	Âgé de 90 ans
13 septembre	Gaël VIALAY	Âgé de 27 ans
27 septembre	Daniel ERB	Âgé de 49 ans

DÉCÈS CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

8 juillet	Annie BOUVIER	Âgée de 69 ans
11 juillet	Gilberte VUAILLAT	Âgée de 88 ans
22 août	Bernard CALLOIS	Âgé de 90 ans
24 août	Cécile KAMRATOWSKI	Âgée de 93 ans
1er septembre	Raymond GROS	Âgé de 86 ans
6 octobre	Michel GROBET	Âgé de 86 ans
8 octobre	Bruno REGAZZONI	Âgé de 81 ans
11 octobre	Emile VERNIER	Âgé de 91 ans
17 octobre	Antonio ROJAS AREVALO	Âgé de 90 ans
25 octobre	Odette GAILLARD	Âgée de 90 ans
26 octobre	Jacqueline RICHARD	Âgée de 86 ans
27 octobre	Colette TOURAS	Âgée de 91 ans
1er novembre	Jacques TANIÈRE	Âgé de 84 ans

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com).

-Séance du 4 juin 2024-

Lotissement Les Longues Pièces : avancement du dossier et planning prévisionnel

Le chantier des fouilles s'est achevé le vendredi 17 mai dernier. Des traces d'occupation mérovingienne ont été mises à jour.

Le bureau d'études JDBE a transmis deux scénarios : avec puits sans servitude pour les réseaux humides afin de valider l'APD.

Le Conseil Municipal a approuvé le scénario sans servitude présenté par le bureau d'études JDBE sur la base d'un montant de 339 139,80 euros HT avec la plus-value de 12 710,00 euros HT.

Renouvellement de l'adhésion au service de maintenance E-lum du SIDEK

Le SIDEK propose la mise en œuvre de moyens mutualisés permettant d'améliorer les installations d'Éclairage Public et de respecter les engagements de la Charte « Eclairons Juste le Jura ».

Ce service technique, baptisée e-lum ®, fait l'objet d'une convention d'adhésion entre la Collectivité et le SIDEK.

Considérant la nécessité de mener des actions sur le patrimoine éclairage public de la collectivité, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la collectivité au Service e-lum ® proposé par le SIDEK et sollicité les prestations associées au Service e-lum ®.

La contribution d'adhésion pour ce Service est fixée à 18 Euros par an et par point lumineux pour l'année 2024 et sera revue chaque début d'année civile.

Le coût forfaitaire au point lumineux, sera modulé en fonction de l'Empreinte Nocturne de la Commune, avec un seuil bas fixé à 16,56 Euros par point suivant la formule suivante :

Adhésion [année n] = $18 \times (1 - 0,08 \times ((\text{empreinte nocturne [année n-1]} - 10) / 10))$.

Renouvellement de la convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter la proposition de la Fondation 30 millions d'amis pour le renouvellement de la convention relative

à la gestion des populations de chats errants, dans les conditions suivantes :

80 € TTC pour une castration + puce électronique (avec marquage PE dans l'oreille),

100 € TTC pour une ovariectomie + puce électronique (avec marquage PE dans l'oreille),

120 € TTC pour une OVH + puce électronique (avec marquage PE dans l'oreille).

Actuellement la Commune n'a aucun contrat de fourrière pour les chats. L'estimation de chats errants à stériliser et à identifier s'élève à environ 20.

Renouvellement de la mise à disposition des deux licences IV

La Commune a acheté la licence IV de débit de boissons détenue par Monsieur Pierino SAPORITO par vente aux enchères le 09 octobre 2020 à la suite de la liquidation judiciaire de l'ancienne discothèque du Barracuda. Elle est louée jusqu'au 06 juillet 2024 à Monsieur Philippe PAILLARD et Madame Nadine LABELLE dans le cadre des activités commerciales de la brasserie l'Origine du Monde dont le siège social est situé au 10 Chemin des Alamans à Orgelet.

La deuxième licence IV de la Commune achetée lors de la cessation d'activité du Brillat est louée jusqu'au 31 juillet 2024 à Monsieur Hugo FARINETTI dans le cadre des activités commerciales de son snack du Lac de la plage de Bellecin à Orgelet.

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler la mise à disposition de la licence IV de débit de boissons à Monsieur Philippe PAILLARD et Madame Nadine LABELLE pour une durée d'un an à compter du 07 juillet 2024, moyennant une redevance de 600,00 euros, et de renouveler la mise à disposition de la licence IV de débit de boissons à Monsieur Hugo FARINETTI pour une durée d'un an à compter du 1er août 2024, moyennant une redevance de 600,00 euros.

Aménagement des allées du cimetière : actualisation du plan de financement

Le Conseil Municipal a approuvé l'opération ainsi que le plan de financement définitif suivant :

DÉPENSES : 95 250,00 euros
Dont montant des travaux Hors Taxes :
95 250,00 euros

RECETTES : 95 250,00 euros
Dont DETR-DSIL-FNADT 2024 (20%) :
19 050,00 euros
Dont autofinancement de la Commune :
76 200,00 euros

-Séance du 10 septembre 2024-

Promesse de bail pour une cellule commerciale

Au vu de l'avancée des travaux de transformation du site du Brillat qui devraient s'achever début février 2025 et de la demande d'une promesse de bail de Monsieur Armand MALANDAIN et Madame Marina FERREY, le Conseil Municipal a décidé d'établir un droit de bail aux noms de Monsieur Armand MALANDAIN et Madame Marina FERREY en vue de l'exploitation projetée d'un commerce d'épicerie fine / primeur et de plats traiteur dans la cellule commerciale du rez-de-chaussée d'une superficie de 103,34 m², avec effet au plus tard au 1er avril 2025 en fonction du planning de chantier, pour un loyer mensuel hors charges de :

496,03 € TTC (soit 4,80 € TTC/m² x 103,34 m²).

Tarifs du service des eaux pour la période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire les tarifs communaux de l'eau pour la période du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Part fixe : 40 €

Part variable : 1,50 € le m³.

Vente d'un bâtiment communal situé au 5 rue du Noyer Daru

La Commune est propriétaire du bien sans maître sis au 5 rue du Noyer Daru (parcelles cadastrées section AC n°483 et 484) par acte notarié en date du 18 juin 2024.

Au vu du coût des travaux de mise aux normes nécessaires avant une mise en location et considérant également que la commune dispose déjà de nombreux bâtiments communaux qui ne sont pas pleinement occupés et exploités, le Conseil Municipal a décidé de la vente de l'immeuble sis 5, rue du Noyer Daru à Orgelet pour un prix de 56.000 €, tous les frais de notaire étant à charge de l'acquéreur.

Vente d'un bâtiment communal situé au 20 Grande Rue

La Commune est propriétaire du bien sans maître sis au 20 Grande Rue (parcelle cadastrée section AC n°363) par acte notarié en date du 18 juin 2024. Au vu du coût des travaux de mise aux normes nécessaires avant une mise en location et considérant également que la commune dispose déjà de nombreux bâtiments communaux qui ne sont pas pleinement occupés et exploités, le Conseil Municipal a décidé de le mettre en vente dès que les travaux de réfection de toiture seront réalisés, pour un prix égal à 10.000 € majoré du coût des travaux de charpente réalisés prochainement, tous les frais de notaire étant à charge de l'acquéreur.

-Séance du 22 octobre 2024-

Prise de décision à la suite de l'intervention de la SEM EnR Citoyenne (projet de parc photovoltaïque)

La SEM Energies Renouvelables Citoyenne, Société d'Économie Mixte Locale, basée à LONS-LE-SAUNIER, dont son capital est majoritairement détenu par des acteurs publics (notamment le SIDEC du Jura, le SYDED, la Région Bourgogne-Franche-Comté), se veut être un outil territorial, public et citoyen, au service du développement des énergies renouvelables sur les territoires du Doubs et du Jura.

Elle a pour missions de développer, construire et exploiter des projets d'énergie renouvelable avec les collectivités et les citoyens. Elle finance et conduit les études nécessaires aux autorisations, recherche les partenaires bancaires et les entreprises pour la construction, assure l'exploitation des installations.

La Commune a présenté à la SEM EnR Citoyenne le site utilisé partiellement comme ancienne décharge située sur les parcelles communales cadastrées ZI65, ZK68, ZI93 et ZK42 pour une superficie d'environ 3,76 hectares. Ce site a fait l'objet d'une étude de faisabilité montrant un potentiel pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol. Ce projet consisterait dans le développement d'une centrale photovoltaïque et ses équipements accessoires d'une puissance indicative maximale d'1 MWc.

Le Conseil Municipal a décidé :

- de prendre acte de la mise en place d'un partenariat avec la SEM Energies Renouvelables Citoyenne et/ou toute filiale de celle-ci permettant de porter des projets

photovoltaïques d'une puissance maximale de 1 MWC,

d'approuver la convention associant la Commune et la société SOLCOMTOIS ENR ayant pour objet de définir les grands principes de collaboration entre elles,

- d'autoriser le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique au profit de la société SOLCOMTOIS EnR et tous documents nécessaires à la réalisation des présentes, et de mettre à disposition de ladite société les parcelles communales cadastrées ZI65, ZK68, ZI93 et ZK42 (sous réserve de son acquisition par la commune) pressenties pour accueillir le projet et de l'autoriser à conduire toutes les études nécessaires.

Proposition d'honoraires relative à une mission complète de Maîtrise d'Œuvre pour la consolidation ou le remplacement de la rambarde sommitale et des abat-sons du clocher de l'église

Pour faire suite à la mission partielle de maîtrise d'œuvre réalisée par Monsieur Bertrand COHENDET, Architecte du Patrimoine, pour l'étude préalable et diagnostique relative à la consolidation ou au remplacement de la rambarde sommitale et des abat-sons du clocher, il convient de déclencher la phase 2 (mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux).

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 220 000,00 euros Hors Taxes et les honoraires à 24 200,00 euros Hors Taxes soit un montant total de 244 200,00 euros Hors Taxes.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver cette proposition d'honoraires de Monsieur Bertrand COHENDET et de solliciter la DRAC à hauteur de 40% pour travaux sur monument historique ainsi que le Conseil Départemental au titre du dispositif des Aides aux Territoires au taux maximal une fois que les autorisations administratives seront accordées.

Sapin Président : création d'une zone de sénescence

Sur demande de la commune et de l'association « Les amis du lac de Vouglans », l'ONF propose la création d'un périmètre de protection de 0.86 ha autour du sapin président et du pin président situés le long du sentier sylvicole Pierre Duez, dans le but de préserver une ambiance forestière. Cette zone prend position sur les parcelles forestières F - 13 - 14.

Le Conseil Municipal a décidé de suspendre toute intervention sylvicole (désignation de coupe notamment) dans cette zone pour une durée indéterminée, s'est donné le droit de réviser cette décision dans le cas où un problème sanitaire grave et affectant tout le peuplement serait mis en évidence sur cette zone, et demandé à l'ONF la matérialisation de cette zone par des croix bleues réalisées à la peinture.

Subvention à une association

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 712 € (356 euros versés en 2024, et 356 euros en 2025) à l'association Locale « Nos Etoiles ont des Prénoms » afin de financer une formation dispensée par un psychologue et permettre ainsi aux membres actifs d'accueillir toutes les personnes dans la douleur.

Demandes de subvention pour des projets communaux :

Le Conseil Municipal a décidé :

➤ Pour la première tranche de travaux pour la sauvegarde de l'église de Sézéria, dont le montant total des travaux s'élève à :

518 699,21 euros Hors Taxes, de solliciter les aides suivantes :

DRAC : 194 767,00 euros (notifié)

Conseil Départemental : 97 384,00 euros (notifié)

Conseil Régional : 100 000,00 euros (sollicité)

DETR-DSIL-FNADT 2025 (14,40%) :

74 678,29 euros.

Soit un total des financements publics sollicités (90,00%) : 466 829,29 euros et un autofinancement de la Commune s'élevant à : 51 869,92 euros.

➤ Pour la construction d'une salle multisports à usage principal de boulodrome au stade dont le montant total des travaux s'élève à :

897 131,25 euros Hors Taxes, de solliciter les aides suivantes :

DETR-DSIL-FNADT 2025 (30%) soit :

269 139,38 euros.

Conseil Départemental au taux maximal des dépenses Hors Taxes éligibles,

Conseil Régional : 140 000,00 euros (notifié),

➤ Pour le projet de tiers lieu dont le montant des travaux s'élève à 1 187 049,99 € Hors Taxes, de solliciter une subvention de l'Etat, sur les fonds DETR-DSIL-FNADT 2025 d'un montant de : 356 115,00 €, les autres aides ayant déjà été notifiées.

➤ Pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable alimentant le hameau de Vampornay dont le montant total des travaux s'élève à : 65 987,00 € Hors Taxes, de solliciter l'Agence de l'Eau à hauteur de 32 993,50 € (50%).

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS 2024

BILAN DE L'ANNÉE



L'année 2024 a marqué des avancées significatives dans les projets de réaménagement, de revitalisation et de sécurisation de notre ville, soutenus par un effort collectif pour valoriser le patrimoine et moderniser nos infrastructures.



RÉHABILITATION ET TRANSFORMATION DU BÂTIMENT DU 4 PLACE DES DÉPORTÉS

L'objectif de ce projet ambitieux, débuté en 2022 et terminé en 2024, était de réhabiliter un bâtiment ancien en y aménageant un espace commercial et un logement en duplex. Les travaux ont permis d'installer un salon de coiffure au rez-de-chaussée avec une arrière-boutique, tandis que les étages supérieurs, accueillent un locataire.

Ce projet estimé à : 669 755,29 € HT (incluant l'acquisition, l'ingénierie et les travaux), a bénéficié de subventions pour sa réalisation. Objectif atteint pour cette réhabilitation, qui contribue non seulement à la vie économique mais également au dynamisme du centre-ville en créant un espace de vie attractif.



TRANSFORMATION DE L'HÔTEL DU BRILLAT EN ESPACE MULTIFONCTIONNEL

L'Hôtel du Brillat est en cours de transformation pour devenir un espace communautaire comprenant un commerce, quatre cabinets de thérapies alternatives, et trois logements communaux meublés. Les travaux, démarrés en 2023, devraient être achevés en février 2025, pour un budget total de près de 1,93 million d'euros HT. Une fois finalisé, ce lieu répondra aux besoins de la population en matière de bien-être et d'habitat temporaire. Le projet bénéficie de subventions de l'État, de la Région et du Conseil Départemental dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg. Ce chantier mettra également en valeur le passage piétonnier nouvellement créé, qui facilitera l'accessibilité piétonne, notamment l'accès à la place Marnix, destinée à être la future centralité du bourg.



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AUTOUR DE LA GENDARMERIE ET CRÉATION DE GARAGES POUR LES BATEAUX DE LA GENDARMERIE

La sécurité et la fonctionnalité des infrastructures de la gendarmerie ont été une priorité cette année. Avec un investissement total de 315 962,57 € HT, les abords ont été sécurisés et des garages spécifiques ont été construits pour les bateaux assurant la surveillance du lac de Vouglans. Ce projet, financé en partie par des aides de l'État et du Conseil Départemental, assure non seulement une meilleure sécurité pour le personnel de la gendarmerie, mais aussi une protection accrue des équipements. Les nouveaux garages permettent un accès rapide aux embarcations en cas de besoin, renforçant ainsi l'efficacité des interventions sur le lac.

DÉMOLITION DE LA MAISON "CORDIER"

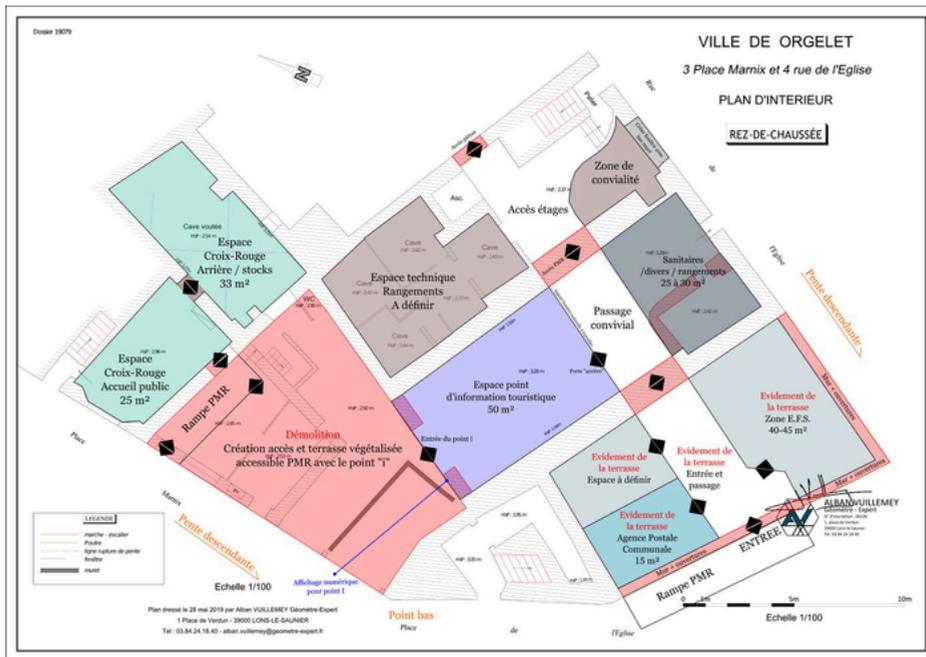
Dans le cadre du réaménagement urbain, la démolition de la Maison Cordier, située à l'entrée du centre-ville, a été entreprise de septembre à novembre 2024. D'un coût total de 150 000 € HT pour les travaux et 164 000 € pour l'acquisition, ce projet a pour but de libérer un espace stratégique offrant une meilleure perspective sur le cœur ancien de la ville. En transformant cet espace, la municipalité vise à faciliter l'accès au centre et à réorganiser les flux de circulation. La démolition marque une étape importante dans notre engagement à redynamiser et réaménager l'espace public pour un cadre de vie plus ouvert et accessible.





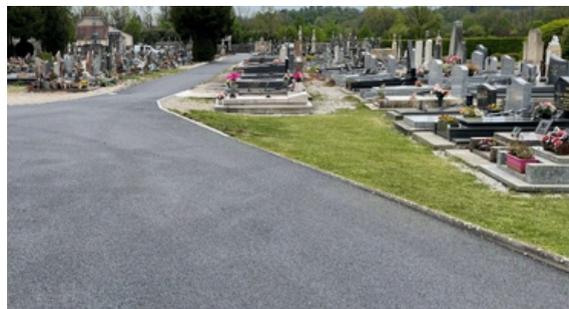
Création d'un tiers-lieu dans les Maisons Richard

Le tiers-lieu, dont les travaux ont commencé en novembre 2024 pour une durée de 13 mois, accueillera divers services, dont un espace France Services, un point d'information touristique et notre agence postale communale. Ce projet de plus de 1 million d'euros s'inscrit dans la volonté de renforcer le lien social et de faciliter l'accès aux services publics pour tous les habitants d'Orgelet. Lieu de rencontres et d'échanges, il contribuera à faire revivre le centre-bourg en y ramenant une partie de l'activité administrative et touristique. Le programme architectural a été adapté en 2024 pour inclure des éléments qui favorisent l'inclusivité et l'accessibilité.



AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ AU CIMETIÈRE

Les travaux de réaménagement du cimetière, d'un montant de 95 250 € HT, ont été achevés cette année. L'objectif principal était d'améliorer l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et de faciliter les interventions de maintenance. Ces aménagements s'inscrivent dans une politique "zéro phyto" pour un entretien durable du site, tout en respectant son caractère solennel. Avec une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), la commune a pu couvrir une partie des coûts, facilitant ainsi une meilleure circulation pour les visiteurs tout en préservant le respect du lieu.



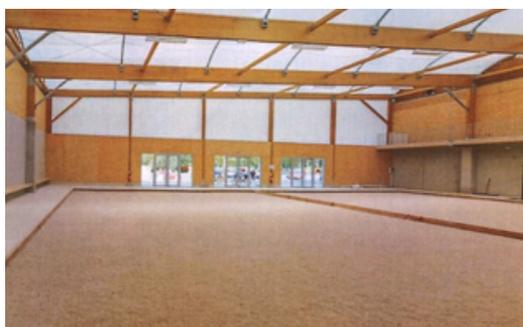
AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS CENTRAUX : SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT URBAIN DE CARACTÈRE

La requalification des espaces publics centraux se poursuit avec une première série de travaux programmée pour 2025. Financé en partie par des contrats régionaux, ce projet ambitieux vise à redonner une place prépondérante aux piétons et à améliorer l'accessibilité des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite. En incluant des matériaux et des designs en harmonie avec notre patrimoine architectural ainsi qu'un fort volet environnemental, le projet entend renforcer l'attractivité touristique du centre ancien d'Orgelet. La première phase des marchés du projet a été achevée fin 2024 par le dépôt d'un permis d'aménager, marquant ainsi un pas en avant vers le début effectif des interventions sur le terrain en 2025.



DÉMARRAGE DE LA CONSTRUCTION D'UN BOULODROME

En novembre 2024, la commune a lancé la construction d'un boulodrome moderne, prévu pour être livré en mai 2025. Cet équipement sportif structurant, d'un coût de 892 537,73 € HT, s'inscrit dans la continuité du Projet de Territoire de l'ex CCRO. En réponse aux besoins croissants des associations et du collège, le boulodrome permettra de diversifier les activités sportives tout en respectant les normes actuelles. Il contribuera également à limiter la saturation des salles communales en offrant un lieu dédié aux sports boulistes. Ce projet, financé par des subventions et le soutien de partenaires institutionnels, illustre notre engagement à promouvoir une vie sportive dynamique pour tous les Orgeletains.



Afin de vous permettre d'être informés sur les différents projets et aménagements de revitalisation du bourg centre, nous avons souhaité organiser une réunion publique qui s'est tenue le jeudi 26 septembre à la salle Marie Candide Buffet. Ce fut une très belle surprise pour nous d'accueillir plus de 80 personnes. Un grand merci à tous pour l'intérêt que vous avez porté à notre démarche, mais aussi et surtout à profiter de temps d'échanges fructueux.

Nous remercions aussi chaleureusement tous les partenaires institutionnels, les financeurs, ainsi que les commerçants et les habitants pour leur compréhension et leur patience durant ces travaux. Les efforts engagés cette année posent les bases d'une commune plus accueillante et dynamique, et les projets prévus en 2025 viendront encore enrichir cette transformation.



DISPOSITIF E-BOO

Un hélicoptère de secours a été aménagé sur le terrain de football annexe.

La commune a opté pour financer **un dispositif nommé E-Boo** qui a été installé le mercredi 11 septembre, sur le terrain municipal annexe. En plus d'accueillir diverses activités sportives et autres, celui-ci est à présent utilisé comme hélicoptère pour recevoir l'hélicoptère du Samu.

Grâce à ce système, le centre régulateur du Samu peut commander directement et à distance l'éclairage de notre stade lors d'une intervention de nuit dans le secteur.

L'ensemble des éléments du dispositif sont pilotées par la société **HIS (Hélicoptère Ingénierie Système)**, gestionnaire, et lui permet de vérifier entre autres, les conditions météorologiques pouvant influencer sur une intervention.

L'intérêt essentiel de cette installation est avant tout de gagner du temps, notamment quand on sait qu'à 15 minutes près, on peut sauver une vie. Tout gain médical est un bénéfice non négligeable pour le système de soins, ce dont nous avons pris conscience en optant pour l'installation de ce dispositif.



Crédit photo : Erwan GRISON

RÉUNIONS DE QUARTIER

De mars à mai 2024, notre commune a organisé des réunions de quartiers.

Des moments privilégiés d'échanges et de dialogue entre les habitants et les élus. Ces rencontres, riches en idées et en observations, sont essentielles pour identifier ensemble les enjeux locaux et envisager des solutions adaptées.

À travers le visuel ci-joint, vous pourrez découvrir les principaux thèmes abordés lors de ces réunions : travaux de voirie, sécurité routière, gestion des déchets, amélioration des infrastructures, et bien d'autres préoccupations qui animent notre quotidien.

Une commission urbanisme se tiendra prochainement pour approfondir certains sujets et travailler à des solutions concrètes, notamment concernant la revitalisation du centre-bourg et les infrastructures des quartiers.

Cependant, nous tenons à rappeler que certains défis, comme les incivilités (déjections canines, déchets abandonnés), nécessitent l'engagement de chacun. Ensemble, nous pouvons contribuer à un cadre de vie plus agréable en adoptant des comportements respectueux et responsables.

Votre mairie reste à votre écoute ! Si vous souhaitez nous partager vos propositions ou vos idées, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir directement échanger avec nous.

Ensemble, faisons avancer Orgelet !

CENTRE-BOURG	QUARTIERS LES BUTS - LA CONFISE SUR LE MONT	LE CLOSEY LES TANNERIES	QUARTIERS DES MOULINS - MONT TEILLET - LES REMPARTS	LES HAMEAUX
Accueil des nouveaux habitants Déjections canines Devenir de l'ancien Jardival Rue de l'Industrie : état des trottoirs Place du Bourg de Merlia : place handicapé, panneau interdiction, stationnement dans les garages plutôt que dans la rue Composteurs Stationnement personnel médical : 6 rue de la République Circulation : Grande Rue/collège Vitesse aux entrées de ville Compétence de l'eau. Toilettes publiques à proximité de l'église. Air de camping-car : composteur, taxe de séjour, stationnement Mur de la Tisserie : menace de s'effondrer. Déploiement de la fibre. Santé	Dégradation à la bibliothèque partagée Église et rembarde Maison de santé Fibre Avenir du foyer logement Assainissement séparatif Vitesse avenue Lacuzon Chats errants Parking scierie, avenir du transformateur ? Haie à l'arrière du local ORANGE/PRISME. Maison pour tous : sapins, chenilles, tonte. Enfouissement quartier des Buts.	Jeux pour enfants Entrée chemin de Plaisia : frênes menaçants Déjections / déchets : poubelles, toutounettes Tonte le dimanche Composteurs Vitesse excessive dans le quartier du Closey et sortie d'Orgelet Dangerosité Rue du Noyer Daru Terrains privés non entretenus	Nids de guêpes vers l'aire de jeux Vitesse route de Sarroigna Champ de foire Lumière : diminuer l'intensité, clocher éteint de 1H à 5H Déjections canines Travaux rue des Fossés Fibre Terrain face à Terre d'Émeraude	Réseau téléphonie Assainissement Sézéria Propreté abribus Merlia Déjections canines Merlia Sécurité routière Merlia et Sézéria Piste cyclable Merlia et Sézéria



CONSEIL MUNICIPAL

Julie Racine a rejoint notre équipe municipale

Afin de remplacer le départ d'une conseillère municipale, Justine Maron, **Julie Racine** a fait son entrée au conseil municipal.

C'est une jeune conseillère municipale, née le 3 août 2000. Résidant sur Besançon depuis trois ans, où elle est employée commerciale en grande surface, elle reste fortement attachée à sa ville natale d'Orgelet. Plusieurs passions l'animent, l'équitation, la nature mais aussi la photographie, qu'elle peut assouvir lors de ses retours très fréquents sur Orgelet. Julie s'est prêtée au jeu de deux questions-réponses que voici :

Julie, en effet, tu es sur Besançon depuis 3 ans mais tu as décidé tout de même d'intégrer le conseil municipal. Quelles sont tes motivations ? Ton intérêt pour la commune qui t'a vue grandir. Le Jura, une terre à laquelle tu restes très attachée et auprès de laquelle tu as des liens forts notamment avec ta famille...

Orgelet est la ville où j'ai grandi, alors j'ai bien évidemment des attaches, mes parents notamment qui comme mon nom l'indique possèdent la boulangerie du même nom. Cela fait bien sûr partie de mes motivations malgré le fait que je n'habite plus sur Orgelet. Si je peux participer à la vie de la commune de cette manière, alors je suis partante !

Qu'est-ce que tu aimes dans la politique locale ? Quels sont les sujets que tu aimerais aborder ? Tu es jeune, à ce propos, qu'as-tu envie de dire aux jeunes pour s'engager ? Car l'avenir leur appartient et c'est important.

Pouvoir soutenir les jeunes de la commune et leurs projets, est une motivation supplémentaire et un vrai challenge ! Si je ne me trompe pas, je suis l'une des plus jeunes du conseil municipal et si je peux apporter de la nouveauté au sein de notre commune à mon échelle, ce sera avec plaisir !

Julie, bienvenue au sein du Conseil Municipal d'Orgelet !



BILAN DES DERNIERS TRAPPAGES DE CHATS ERRANTS.

Nous poursuivons notre quête d'une population maîtrisée de chats errants.

À ce sujet, nous renouvelons nos profonds remerciements envers les personnes bénévoles qui nous aident dans cette mission, aussi bien de repérage de nouveaux chats errants que de trappage. L'aide des vétérinaires d'Orgelet, par leur disponibilité est aussi précieuse.

Deux portées sont nées durant cet été et automne, ce qui a engendré de nouvelles opérations détaillées ci-dessous :

- En septembre : un mâle a été castré et deux femelles ont été stérilisées
- En octobre : un chat mâle castré et trois femelles stérilisées.

Il semblerait qu'il reste quelques chatons nés cet automne qu'il faudra stériliser d'ici un mois et demi afin d'éradiquer leur reproduction.

Nous comptons toujours sur vous car c'est Ensemble que nous parviendrons à rendre encore plus agréable à vivre au quotidien notre jolie cité.

Contact des élus référents :
Nathalie Coron : ncoron@orgelet.com
Yves Lanis : ylanis@orgelet.com

ALBAN TREMBLAY, NOTRE NOUVEAU GARDE FORESTIER ONF

Depuis le départ en retraite de Frédéric Butin en septembre 2023, Guillaume Feierstein a assuré par intérim la gestion de notre forêt communale en traitant les affaires courantes dans l'attente de la nomination d'un nouvel agent titulaire. Cette nomination est effective depuis le 1er septembre de cette année avec l'arrivée sur notre secteur d'Alban Tremblay.

Rencontre :

Alban est âgé de 27 ans. Il est né et a grandi à Saint-Denis-lès-Bourg à côté de Bourg-en-Bresse. Fils de deux parents professeurs au conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-en-Bresse (respectivement de clarinette et de formation musicale + chef d'orchestre), il a effectué toute sa scolarité dans cette même ville et aux alentours.

Il a commencé par la voie scientifique au lycée, avant de se diriger vers des études universitaires où il a réalisé une Licence d'Histoire de l'Art et Archéologie, puis un Master Archéologie Sciences pour l'Archéologie à l'Université Lumière Lyon 2. Suite à ces études, il a travaillé dans le secteur de l'archéologie préventive chez plusieurs opérateurs pendant 2 ans, à la fois comme technicien de fouilles, mais également comme spécialiste en carpologie (étude des graines et semences). Malgré sa passion pour l'histoire et l'archéologie, les conditions de travail dans le secteur (précarité de l'emploi avec des contrats courts parfois en intérim, des déplacements professionnels permanents), l'on poussé à changer de métier.

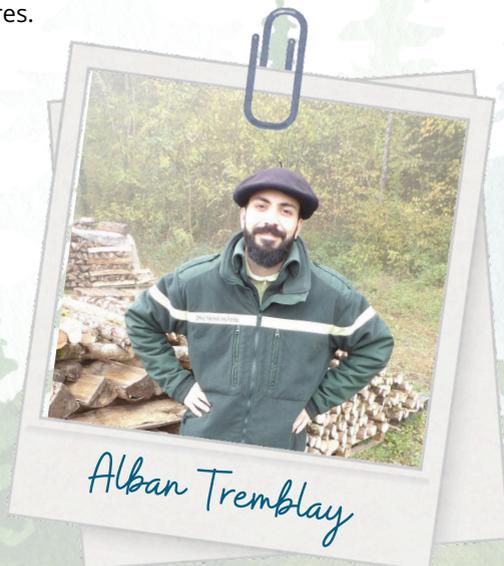
Début 2022, il a décidé d'entreprendre une reconversion professionnelle. Souhaitant habiter et travailler dans un cadre rural, il a orienté ses recherches de métiers vers cet objectif et il est tombé sur celui de technicien forestier. Après avoir réalisé un stage de découverte professionnel avec le responsable de l'ONF de Bourg, ancien technicien sur Arinthod pendant quelques jours, Alban a postulé pour une formation en alternance à l'ONF. Recruté en Haute-Marne à Joinville, il a réalisé cette alternance pendant 2 ans en suivant les cours du BTS au lycée forestier de Crogny (Aube). Après avoir réalisé un stage de découverte professionnel pendant quelques jours avec le

responsable ONF de Bourg, ancien technicien sur Arinthod, Alban a postulé pour une formation en alternance au sein de cette institution.

Il a depuis longtemps une affection particulière pour le Jura. Outre son cadre à la fois rural mais dynamique, il apprécie les paysages montagneux de notre région. Comment ne pas évoquer aussi ses attaches familiales dans le secteur d'Orgelet, puisque ses grands-parents paternels étaient tous deux originaires d'Orgelet et d'Ecrille, tandis que son arrière-grand-père, électricien, a été maire de notre commune à la Libération. Lorsqu'il a vu que le poste d'Orgelet était disponible, il n'a donc pas hésité un seul instant. Pour son plus grand bonheur, il a eu la chance d'y être recruté. Pour lui, cette affectation est incomparable à toute autre.

Même si c'est son premier poste comme technicien forestier, il a déjà prouvé, depuis sa récente prise en main de la gestion de notre forêt, qu'il saura travailler dans la continuité de ses prédécesseurs en menant à bien les projets en cours, comme la future desserte routière du Mont Orgier ou l'appréhension des problématiques liées au changement climatique (coupes préventives, choix des essences à replanter ...).

Notre forêt fait pleinement partie de notre environnement Orgeletain en nous offrant des paysages et des activités de loisirs variés. Sa gestion, par notre nouveau technicien ONF, sous couvert des élus, reste la meilleure des garanties pour que ce patrimoine naturel remplisse encore ses fonctions actuelles auprès des générations futures.



ORGELET

L'INAUGURATION DU SENTIER SYLVICOLE PIERRE DUEZ ET DU SAPIN « PRÉSIDENT »

L'inauguration a eu lieu sur le site du Mont Orgier, **le samedi 29 juin 2024** en présence de nombreuses personnalités, notamment le maire d'Orgelet, Jean-Paul Duthion, accompagné de ses adjoints et conseillers, de représentants anciens et actuels de l'ONF (Office National des Forêts), Pierre Duez, son successeur, Frédéric Butin, ainsi que Claude Bonnet, retraité et responsable des sorties sylvicoles. Parmi les présents, les membres du conseil d'administration des Amis du lac de Vouglans, dont le président, Jean-Claude Maréchal et de nombreux Orgelétains qui s'étaient joints à cet événement.

Ce beau projet d'un parcours sylvicole de 2 kilomètres sur le Mont Orgier avec un point de vue depuis la Madone, a vu le jour en 2002, créé par les Amis du lac de Vouglans composés alors des membres suivants : Gérard Gay, Pierre Duez, Marie-Hélène Menouillard, Edith Sage, Pierre Bonneville, Claude Lanis, Michèle Bellat et Renée Farinetti.

Pourquoi ce parcours sylvicole ? Un membre actif répond :

« Au départ, l'association « Les Amis du lac de Vouglans » avait pour objectif de conserver notre beau lac de Vouglans dans son environnement le plus naturel possible et de l'ouvrir gratuitement au public pour qu'il puisse en profiter. Par la suite, nous nous sommes également penchés sur les forêts communales d'Orgelet qui représentent 750 ha. Dans un souci pédagogique, nous avons créé ce sentier sylvicole pour sensibiliser les visiteurs sur les différentes essences qui s'y trouvent avec l'envie primordiale de transmission à tous, notamment aux jeunes générations. Les Amis du lac de Vouglans souhaitent remercier par ailleurs la commune d'Orgelet, qui de tout temps, nous a soutenus dans nos actions et qui a permis de préserver un demi-hectare de forêt autour du sapin Président qui ne sera pas exploité, en créant une zone de vieillissement et de ce fait, de protection de la nature ».

Au départ... il y avait... le pin « Président » :

Il est né à l'époque de la Tour Eiffel, en 1888, approchant actuellement les 150 ans. Tout a été conçu autour de lui avec des aménagements et de la signalétique que l'on retrouve par ailleurs tout au long du parcours.

Circonférence : 2.72m
Hauteur : 42m
Volume : 8m³

Et aujourd'hui... le sapin « Président » :

Âge environ : 120 ans
Élu sapin président en 2024
Diamètre : 1.10m
Hauteur : 35m
Volume : 13m³

Vous êtes conviés à venir découvrir ce magnifique parcours sylvicole gratuit et ouvert à tous, locaux et touristes.

Les visites connaissent chaque année un succès grandissant. Au cours de l'été 2024, plus de 160 personnes l'ont découvert sous la direction de Claude Bonnet, guide officiel des Amis du lac. Des sorties qui ont lieu grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, dont le guide, Claude Bonnet, passionné et retraité de l'ONF, Marcel Ravier, Michel et Gisèle Verne, Edith Sage, Gérard Gay, Jean-Claude Maréchal, Jean-Pierre Gendronneau, Jean-Paul Clerc.

Lors des sorties estivales, un pot de l'amitié récompense les efforts des visiteurs avec la dégustation gratuite de produits locaux, grâce au concours de généreux commerçants : les deux boulangeries Racine et Acerbis, la boucherie Lonjarret, la Coopérative Fromagère qui donne à volonté du comté ainsi que des rognures (qui sont les ébarbures enlevées par le fromager autour du comté frais débordant de la forme de son moule) et la brasserie des 3 épis.

Proche du sapin « **Président** », vous découvrirez sur place une autre belle surprise avec le poème d'un Orgeletain, Jean-Christophe Rathier, amoureux de ce site et de la nature.



Bonjour !

Je suis le pin sylvestre.

Mes amis forestiers m'ont élu "Président à vie des forêts d'orgelet.

Lors de la construction de la tour Eiffel (1888), je n'étais qu'une petite graine...

Aujourd'hui, je te regarde du haut de mes 42 mètres

(en 2002, je ne mesurais que 39 mètres)

Mon volume est estimé à 8m³ (7,6 m³ en 2003).

Mesure ma circonférence au niveau des points rouges...

En 2003, je mesurais 224 centimètres.

Tu constateras que j'ai grossi.

En 10 ans, j'ai pris de l'ampleur !

Tu pourras revenir me voir plus tard, car ma notoriété me met à l'abri des tronçonneuses des bûcherons.

Je vous remercie de votre visite.

À bientôt !

Le Pin Président



Pour tous renseignements sur les visites, contactez le Point I d'Orgelet, aux horaires d'ouverture.

PATRIMOINE

LA MISSION PATRIMOINE DE STÉPHANE BERN REMET 92 000 € À LA COMMUNE D'ORGELET

Comme en 2023, le comité consultatif patrimoine de la municipalité composé, pour rappel, de trois élus et de neuf membres de la société civile au fait du patrimoine Orgeletain, a organisé des visites guidées du site de l'église de Sézéria au moment **des journées européennes** du patrimoine (21 et 22 septembre).

Ces journées avaient une saveur particulière cette année puisque nous avons reçu officiellement le chèque de la fondation Bern relatif au premier loto du patrimoine de 2018 où cette église, classée monument en ruine remarquable avait été retenue sous recommandation de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*).

Ce chèque nous a été remis par Dominique Beffy de la fondation du patrimoine, organisme gérant le "fonds Bern", le vendredi 20 septembre après-midi en présence de nombreuses personnalités politiques (*sénateur, députée, élus du département, de la région ou locaux*).

La visite commentée du site par Jean-Louis Monnier a su ravir et enthousiasmer son auditoire qui pour la plupart découvrait ce lieu chargé d'histoire situé dans un environnement atypique. De plus, ces personnes présentes ont pu entrevoir le tout début des travaux de consolidation engagés par la municipalité suite à la validation d'attribution du "fond Bern".

Le lendemain et le dimanche, nous avons accueilli, cette année encore, de nombreuses personnes pour des visites commentées par plusieurs membres du comité même si la météo a été assez défavorable l'après-midi du dimanche avec des conditions de plus en plus pluvieuses.

Il n'empêche que toutes ces personnes sont reparties ravies et étonnées de la richesse du site. Le travail en amont avec la parution d'articles dans la presse locale a porté ses fruits. Rendez-vous l'année prochaine. Les travaux en cours seront probablement terminés. Nous pourrons alors restituer le travail accompli au moment de nouvelles visites.



(Madame Liliane LUCCHESI, Monsieur Dominique BEFFY, Monsieur Philippe PROST, Monsieur Jean-Paul DUTHION, Monsieur Clément PERNOT et Madame Danielle BRULEBOIS).

CITÉS DE CARACTÈRES DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Notre cité adhère au label « Cités de Caractères de Bourgogne – Franche-Comté » et participe activement à la vie de l'association et à la dynamique du réseau.

L'association des Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté (CCBFC) a pour objectif la valorisation du patrimoine (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire) et la sensibilisation des publics, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et l'accueil de caractère pour les touristes.

**Le réseau regroupe 65 cités réparties sur le territoire de notre grande région
Bourgogne – Franche-Comté :**

- ✚ **Côte-d'Or** : Epoisses, Salives, Semur-en-Auxois
- ✚ **Doubs** : Jougney, Quingey, Ornans, Vuillafans, Lods, Mouthier-Haute-Pierre, Grand'Comb-Chateleu, Morteau, Le Bizot, Baume-les-Dames, Belvoir, St Hippolyte, Rougemont, Vandoncourt, Arc-et-Senans
- ✚ **Jura** : Orgelet, Arinthod, Poligny, Château-Chalon, Sellières, Baume-les-Messieurs, Arlay
- ✚ **Nièvre** : Guérigny, Lormes, Decize, Bazoches, Saint-Père-sous-Vézelay, Chevroches, St-Amand-en-Puisaye, Varzy
- ✚ **Haute Saône** : Vauvillers, Faucogney-et-la-Mer, Jussey, Faverney, Scey-sur-Saône, Chariez, Champlitte, Filain, Villersexel, Fondremand, Montbozon, Bucey-les-Gy, Gy, Marnay, Pesmes, Gray
- ✚ **Saône-et-Loire** : Saint-Sernin du Bois, Saint-Gengoux-le-National, Martailly-les-Briancion, Clesse, Pierre-de-Bresse
- ✚ **Yonne** : Chatel-Censoir, Coulanges-la-Vineuse, Deux-Rivières, Druyes-les-Belles-Fontaines, Mézilles, Rogny-les-Sept-Ecluses, Saint-Fargeau et Septfonds, Saint-Père, Saint-Privé, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Villiers-Saint-Benoit



Pour plus de renseignements sur le label et les communes adhérentes :
<https://www.cites-caractere-bfc.fr>

LES ACTIONS DE NOTRE CMJ



Des visites toujours très instructives

Comme nos prédécesseurs en 2022, nous avons visité **le centre de tri le 19 juin** à Lons-le-Saunier. Nous étions 12 jeunes accompagnés de 4 adultes dont Alain Bride, Conseiller Municipal à l'initiative et Président du Conseil Municipal des Jeunes, à participer à cette visite, l'occasion pour tous de s'enrichir sur le fonctionnement du traitement des déchets. Nous avons fortement apprécié les explications des personnels du centre de tri qui ont contribué à des échanges fructueux. Nous avons posé beaucoup de questions notamment sur le fonctionnement des chaînes de tri, le compostage, etc. Une visite fort intéressante qui a marqué les esprits et qui nous a sensibilisés sur les bons gestes à adopter chez soi en matière de tri.

Une autre visite a ponctué nos actions avec celle de la mairie où nous avons été accueillis chaleureusement en mairie par M. Patrick Chatot, adjoint au maire. Nous avons ainsi découvert les différents bureaux et les services avec la présentation du personnel et la fonction de chacun.

La visite s'est poursuivie par les ateliers municipaux où cette fois, M. Samuel Viillard, le responsable, nous attendait pour nous présenter l'ensemble du matériel dont dispose la commune. Nous avons eu le droit à des explications approfondies sur l'utilité de chaque machine. Merci à M. Chatot et M. Viillard.

La dernière visite a été celle de la caserne des pompiers Georges Chauvin, où cette fois, l'adjudant-chef, M. Judycaël Jacquemin nous attendait avec tous les pompiers de permanence. Chacun s'est présenté à tour de rôle. Trois groupes ont été ensuite formés pour circuler dans trois ateliers. Nous avons ensuite été informés sur l'engagement et les missions des JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), ce qui nous a permis de mieux comprendre leurs missions. Un sujet qui nous a, là aussi, beaucoup intéressé et pour lequel nous avons posé de nombreuses questions dont les modalités d'inscriptions. Un grand merci aux sapeurs-pompiers présents pour leur accueil !



Ça s'est passé cet été ...



et cet automne !



Concert d'été - 26/07/2024



Fête Foraine - 14/08/2024



Marchés nocturnes - Août 2024



Orgelet "Cité en fête" - 15/08/2024



Audition d'orgue - 18/08/2024



Enduro Kid - 13/10/2024



Concert Séquanie Brass Band - 13/10/2024



Sainte Cécile - 16/11/2024

ÉCOLE MATERNELLE

Comme des poissons dans l'eau

Comme chaque année, tous les élèves de grande section, soit 32 élèves en 2024, de la maternelle d'Orgelet bénéficient de 6 séances de natation financées par Terre d'Emeraude Communauté. À la piscine du centre sportif de Bellecin, nous travaillons l'aisance aquatique qui est définie comme une étape fondamentale pour débiter le parcours de formation d'un nageur sécurisé.

AU PROGRAMME :

- ✦ apprendre à entrer dans l'eau par l'échelle, le toboggan ou en sautant du plongoir
- ✦ s'équilibrer
- ✦ se déplacer avec ou sans frite
- ✦ s'immerger : passer sous une ligne d'eau et enchaîner des actions motrices.

En parallèle, les élèves travaillent d'autres compétences en classe : se repérer dans le temps (jour de piscine sur le calendrier), se repérer sur une carte (ex: trajet de bus Orgelet/Bellecin), être autonome : s'habiller, faire son sac de piscine et gérer seul ses affaires, respecter les règles de sécurité de la piscine, ou encore se représenter (schéma corporel dans l'eau).

Pourquoi un tel projet ?

Tout d'abord parce que l'éducation nationale recommande très fortement de travailler l'aisance aquatique dès la maternelle. Certains enfants découvrent la piscine pour la 1ère fois.

Avant tout, c'est le côté sécurité qui nous intéresse et nous préoccupe. En effet, dans une région de lacs et avec l'augmentation des piscines chez les particuliers, l'école a un rôle à jouer : responsabiliser les enfants face aux dangers de l'eau. Pour ceci, la piscine de Bellecin est particulièrement adaptée puisqu'elle possède un plancher amovible de façon à avoir différentes hauteurs d'eau. En milieu peu profond (là où les enfants ont pied) ils peuvent prendre davantage confiance en eux et devenir de plus en plus à l'aise dans l'eau. Tandis que là où ils n'ont pas pied, les enfants n'ont ni gilet, ni bouée et apprennent donc à se mettre en sécurité : s'accrocher à quelqu'un, au rebord, à la perche ou apprennent à se lâcher pour les plus téméraires. Ici, les enfants peuvent expérimenter, s'entraîner et ainsi apprendre en toute sécurité avec pour plus gros risque de boire une bonne tasse.

Pour conclure, le site de Bellecin comble toutes les attentes. Ainsi, petits et grands prennent beaucoup de plaisir à profiter de cet agréable environnement.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Apprendre à porter secours

Cette année, entre novembre et décembre, 27 élèves de CM1 de l'école élémentaire d'Orgelet apprennent les comportements adaptés et les gestes élémentaires de premiers secours dans le cadre du dispositif « Apprendre à porter secours » présent dans les programmes et proposé par leur enseignante.

Ces 7 séances se déroulent à l'école le jeudi matin, pendant que tous les CM2 sont à la piscine d'Arinthod. Elles ont pour objectif de faire connaître les règles générales de sécurité, identifier les dangers, protéger, alerter et intervenir.

Les élèves travaillent souvent sous forme de scénettes, lors desquelles ils sont tour à tour victimes ou secouristes. Les points abordés cette année, outre la prévention essentielle des dangers, sont : les brûlures, les saignements abondants, l'étouffement, l'inconscience, la position latérale de sécurité et le traumatisme. Dans tous les cas, il est rappelé aux élèves qu'il faut appeler le 112 au plus tôt.

A la fin de cette séquence d'apprentissage, les élèves obtiendront leur diplôme « Apprendre à porter secours ».



À la fin de cette séquence d'apprentissage, les élèves obtiendront leur diplôme :
« **Apprendre à porter secours** ».



COLLÈGE

Michel Brézillon : un collège éco-responsable.

Depuis 2022, le collège mène un projet éco-responsable ; la création d'une boutique de recyclerie :
Le-Renouveau !

Ce projet pédagogique et éducatif permet de sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux en leur offrant l'opportunité de consommer autrement, de lutter contre la production de déchets, la pollution et la surconsommation.

Cachée au 2ème étage de l'ancien couvent, cette boutique recèle des trésors qui font le bonheur de leurs proches.

Gérée entièrement par les élèves, du contrôle de la qualité des produits à l'accueil et le conseil aux autres élèves en passant par la gestion de stock, Le-Renouveau est un lieu éco-responsable mais aussi solidaire.

Chaque élève, porteur d'une carte nominative, peut se rendre à la boutique et a le droit de prendre un objet par semaine gratuitement. Le but est d'enrayer les idées reçues concernant les articles d'occasion qui ne seraient réservés qu'aux plus démunis et ainsi avoir la chance de pouvoir faire plaisir à ses proches !

Les objets, vêtements, livres,....offerts sont tout d'abord strictement contrôlés avant d'être mis en boutique et proposés. Il n'y a évidemment pas d'échange d'argent mais tout est bien présent comme dans vos boutiques préférées : coin déco, univers jouets, mode avec sa cabine d'essayage et accessoires.

Lindy CHOLLET- Principale



Si vous avez des objets en bon état qui dorment dans vos placards, n'hésitez pas à leur faire un don pour leur boutique et les déposer au collège.



ÉTABLISSEMENT GENTELET CHRISTIAN S.A.

UNE ENTREPRISE DE MAÇONNERIE, TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE CIVIL

Votre entreprise a une origine familiale jusqu'à elle a été créée par votre père ?

En effet, Christian GENTELET, mon père, a créé l'entreprise, en 1971 à Messia, hameau de Chambéria. Son activité concernait la maçonnerie et le carrelage. En 1973, l'entreprise a déménagé rue de l'industrie à Orgelet. À partir de 1976, elle prend un peu plus d'ampleur avec la construction du premier immeuble de logements, rue du Bourget, confiée par l'Office d'HLM, puis un second, en 1981, rue des Prés Millats. Viendront ensuite les constructions de la salle polyvalente en 1988 (nouvellement appelée salle Gérard Perrier), ainsi que le groupe scolaire et de nombreux bâtiments industriels. En 1992, j'intègre l'entreprise aux côtés de mon père. Cette année correspond également à la construction de la caserne des pompiers ainsi que l'immeuble de logements rue des Boucheries.

Vous avez souhaité ajouter des prestations à l'entreprise ? Lesquelles ?

Oui, le génie civil ainsi que le terrassement. La DDAF du Jura, (Direction Départementale des Agriculteurs et de la Forêt) lançait alors un vaste marché départemental de création d'assainissement, une opportunité que nous avons su saisir en nous positionnant et qui nous a permis de nous diversifier encore et de nous lancer dans la construction de réservoir d'eau potable avec notamment celui de Cornod, mais aussi de stations de traitement d'eau potable (à Chavéria, Fétigny, Beaufort), des stations

d'épuration communales (Evans, Port-Lesnay, Chamblay, Mont-sous-Vaudrey), des bassins d'orage Est et Ouest d'Orgelet, ainsi que de nombreuses autres stations d'épuration pour l'industrie agro-alimentaire, bâtiments collectifs (lycées, Ehpad, etc.).

En 2022, vous déménagez de nouveau sur Orgelet ? Pourquoi ?

Oui. Après avoir repris l'entreprise, et au vu de son développement et des moyens matériels importants, notre site était devenu trop exigu. Nous avons donc emménagé dans nos nouveaux locaux, chemin de la Barbuise, en 2022, avec de nouvelles installations et la création d'une activité préfabrication d'éléments en béton armé. Notre objectif est de continuer à évoluer encore et à apporter notre savoir-faire dans les domaines du bâtiment tertiaire, industriel, commercial et agro-alimentaire mais aussi dans le génie civil, la construction de bâtiments agricoles et le terrassement.

L'entreprise compte actuellement 15 personnes et en moyenne quatre à cinq intérimaires :

- ✓ 1 gérant
- ✓ 1 secrétaire
- ✓ 1 équipe de terrassement
- ✓ 2 équipes de gros œuvre/génie civil
- ✓ 1 équipe de gros œuvre/préfabrication



CONTACT :

Ets GENTELET Christian SAS –
Maçonnerie TP Génie Civil :
chemin de la Barbuise 39270

ORGELET

03 84 25 42 27

christophe@gentelet.fr

LA MANU'CUTE DE RÉBECCA

UNE PROTHÉSISTE ONGULAIRE PROFESSIONNELLE NOUVELLEMENT INSTALLÉE



Voir la vie en rose, **Rebecca Lesné**, originaire de Valence dans la Drôme, a décidé d'en prendre le chemin. Ainsi, depuis le 3 septembre 2024, la jeune femme a installé son salon de prothésiste ongulaire et d'extension de cils. Lorsque l'on pousse la porte, on est avant tout happé par l'aspect cosy, découlant notamment de la couleur rose primordiale. Un choix parfaitement assumé par la jeune femme qui s'explique : je trouve que le rose poudré est une couleur douce et apaisante, les différents tons de rose que j'ai apportés par touches dans la décoration de mon salon apportent l'esprit coconing que je voulais lui donner. Quant à la devanture, j'ai hésité un moment avec du blanc et seulement un peu de rose mais après tout, je me suis dit qu'il fallait marquer les esprits !

Pourquoi avoir fait le choix de vous installer sur Orgelet ?

Après 2 ans d'activité dans une pièce dédiée à cela chez moi, j'ai eu envie de développer mon entreprise. En habitant la Chailleuse, c'était difficile de me faire connaître, ceci malgré les bons retours sur mes prestations que mes clientes me rapportaient. Quand elles parlaient de moi autour d'elles, les personnes me trouvaient trop loin. Orgelet était très pratique pour moi. Tout d'abord, pour des raisons pratiques car mes enfants vont à l'école ici et la nounou de ma petite dernière est également sur Orgelet. C'est une petite ville que j'apprécie beaucoup pour son dynamisme. Je ne suis pas du tout citadine dans l'âme, ici, je me sens bien ici et cela se ressent sur mon travail.

Pouvez-vous nous parler de ce métier de prothésiste ongulaire et de technicienne de cils. (Les formations), votre motivation, Pourquoi ces choix ? Quels matériaux ? Le temps qu'il faut...

Le métier de prothésiste ongulaire est avant tout pour moi une réelle passion. Depuis toute petite, j'affectionne les jolies mains avec de grands ongles. À tel point qu'après avoir demandé de nombreuses fois à ma mère de m'acheter des boîtes de faux ongles au supermarché, elle a fini par me les offrir. Je devais avoir à peine dix ans mais je m'en souviens encore !

J'ai d'abord appris seule à faire mes ongles, en autodidacte. Je suis exigeante et aussi perfectionniste aussi bien pour moi que pour mes amies, mes connaissances. Après plusieurs années d'entraînement, j'ai décidé de valider mes connaissances par le biais d'une formation à distance. J'ai aussi suivi une formation de technicienne de cils et beauté du regard pour compléter mon activité.

Les métiers de prothésiste ongulaire et de technicienne de cils demandent énormément de matériels et de produits de qualité. Que ce soit pour les ongles ou pour les cils, je prévois des créneaux de 2 heures. Ainsi, j'ai le temps de faire à peu près tout ce que les clientes souhaitent notamment en Nail Art (décoration sur les ongles). En revanche une pose de vernis semi-permanent va me prendre 1h / 1h30 maximum.

La Manu'cute de Rebecca

uniquement sur rendez-vous en venant au
salon
ou par téléphone :

6 Rue du Commerce 39270 Orgelet : 06 36 06 20
75 - lamanucutederebecca@gmail.com



Page Facebook La Manu'cute de Rebecca
Partenaire de la carte avantages jeunes qui
permet 30% de réduction une fois sur la prestation
de son choix.

STÉPHANE AVRIL

GESTION DE PATRIMOINE ET FINANCE



Vous êtes arrivé sur Orgelet en 2021. Cet été, au mois d'août, vous avez décidé d'ouvrir votre cabinet de conseiller financier. Quelle est la raison de ce choix ?

J'ai ouvert mon cabinet au cœur de la commune, place des Déportés, pour mieux participer à la vie locale et faire connaître mes services. Originaire de Voiteur, je suis très attaché au Jura et à son mode de vie. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi de développer mon activité ici, près de ma famille.

Quel est votre parcours jusqu'ici ? Et comment fonctionnez-vous ?

Après une première carrière dans la fonction publique, j'ai constaté que beaucoup de personnes se posaient des questions sur la gestion de leurs finances sans savoir vers qui se tourner. Mon bureau est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h pour accueillir et discuter librement de questions diverses. Les après-midis, je me rends chez mes clients pour les conseiller à domicile, je garde une grande flexibilité sur les horaires.



Vous proposez différents services relatifs à des domaines variés : patrimoine, fiscalité, etc. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Les conseillers financiers traditionnels sont souvent très spécialisés ou peu disponibles pour apporter une vision d'ensemble. Mon objectif est de proposer un conseil global, axé sur les projets de vie de chacun : préparer la retraite, optimiser la fiscalité, investir, ou anticiper la transmission du patrimoine. J'accompagne notamment mes clients dans la constitution de Sociétés Civiles Immobilières (SCI), la réduction de leur fiscalité, et l'organisation de leurs successions, mais aussi la valorisation de l'épargne. Je tiens à ce que mes conseils soient accessibles à tous, des familles aux entrepreneurs.

Vous partagez également votre expérience ?

En effet, je fais également partie d'un groupement de conseillers indépendants et j'accompagne ceux qui souhaitent créer leur propre cabinet de conseil financier. Pour ceux qui désirent se lancer dans ce métier, je partage mon expérience et mes connaissances pour les aider à établir leur activité, contribuer au développement de leur cabinet et répondre aux besoins des habitants de notre région.

Avez-vous des projets ?

Pour renforcer l'accessibilité à l'information dans ce domaine, j'aimerais organiser à partir de 2025 des "Soirées du Patrimoine", des rendez-vous mensuels ouverts à tous sur des thèmes comme la gestion des impôts, la rémunération des dirigeants, ou encore la planification des successions. Ces soirées seront l'occasion de transmettre des connaissances utiles dans une ambiance conviviale et d'échanger entre habitants. Mon objectif est que chaque habitant d'Orgelet et des environs se sente à l'aise pour venir me rencontrer et poser toutes les questions nécessaires pour avancer dans ses projets financiers.

Stéphane AVRIL

8 place des Déportés

Du lundi au vendredi, de 9H à 12H.

06 74 26 92 05

MOBIA AGENCEMENT D'INTÉRIEUR

Depuis le 1er janvier 2024, Aurélien IEHLEN a installé son agence **MOBiA Agencement d'intérieur** au 23 rue Cadet Roussel à Orgelet. Nous l'avons rencontré :

Aurélien, quel a été votre parcours ? Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ? Quelles compétences faut-il avoir pour être un bon agencier ?

Après l'obtention de mes diplômes en lien avec le domaine du bâtiment, aussi bien dans le neuf que dans la rénovation, j'ai ressenti le besoin de me lancer dans l'entrepreneuriat et de me servir de ces années d'expériences ainsi que du relationnel constitué pour m'installer à mon compte. Une opportunité s'est présentée et je l'ai saisie. Concernant les compétences à avoir dans ce métier, c'est sans nul doute en premier lieu l'écoute et répondre aux besoins des clients tout en respectant un cahier des charges. La satisfaction du produit fini et des clients est ma récompense finale.

Quels sont vos domaines d'intervention ? Quels sont les services que vous proposez ?

Ils concernent l'agencement intérieur comportant la cuisine équipée, la salle de bain, le dressing, les rangements divers...Le service proposé est avant tout un accompagnement des travaux clés en main et surtout personnalisé, de la prise de cotes jusqu'à la réalisation finale en passant par différentes étapes, comme la conception de plans 3D, etc. Chaque demande est unique avec un nouveau challenge à chaque fois. C'est très valorisant.

Avez-vous des projets ?

Outre le fait de continuer à travailler efficacement, bien sûr, je souhaite pérenniser mon activité avec, en priorité, l'entière satisfaction des clients avant tout. Pour finir, je souhaite faire connaître l'entreprise avec une communication globale dont les démarches sont en cours de réalisation.

À ce sujet, vous pouvez retrouver nos actualités sur notre page Facebook MOBIA Agencement et également sur Instagram.

Plus de renseignements :

mobia-agencement@outlook.fr



VERT OLIVE

MULTISERVICES, ESPACES VERTS, BRICOLAGES

Olivier, originaire de Champagnole, avec sa compagne, Isabelle Prabel, dont les grands-parents étaient Orgelétains, ont eu l'opportunité d'acquérir en janvier 2019, la maison Tremblay qui a leur permis de développer leurs activités et loisirs.

Depuis quand êtes-vous installé et qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?

Je me suis installé en janvier 2024. Après avoir exercé dans différents domaines du bâtiment et autres, j'ai voulu m'installer à mon compte afin de pouvoir développer mes propres services et compétences.

Quels sont ces services ?

Tous les services à la personne dans le domaine de l'espace vert, mais aussi du bricolage, travaux et entretiens divers (lavage de cour, vitres, pose de placo, plomberie, électricité, carrelage, conseils, etc.). Concernant les matériaux, je favorise autant que possible les fournisseurs locaux. Exemple, pour les plantations, je travaille avec une personne qui est avant tout passionnée et qui aime transmettre son expérience, avec, une fois la plantation réalisée, un suivi par mes soins. Ma spécificité réside vraiment dans le fait que je m'adapte à toutes sortes de demandes.

Avez-vous des projets ?

Outre l'indépendance et la satisfaction d'être à mon propre compte, je souhaite pérenniser ce que je fais déjà et continuer le relationnel qui a été instauré et qui j'espère, sera amené à être développé.



Et Halloween dans tout cela ?

Effectivement, depuis leur installation au 4 chemin des Perrières, Olivier et Isabelle décorent leur maison et ses extérieurs pour les fêtes, et plus particulièrement pour Halloween.

Comment vous est venue cette idée ?

Au départ, la maison avait déjà cet aspect ancien qui se prêtait au jeu. Comme nous sommes un peu excentrés du centre-ville, l'idée était d'attirer les enfants et leurs familles pour pouvoir leur distribuer des friandises. Pour ce faire, il fallait donner le cachet adéquat et décorer en conséquence. On s'est vite pris au jeu de la surenchère avec des nouveautés chaque année.

Comment vous y prenez-vous ?

Nous réfléchissons durant toute l'année pour trouver des nouvelles idées. Nous achetons bien sûr certaines des décorations, comme les Animatronics, mais nous les fabriquons également et c'est ce qui nous plaît le plus. Nous utilisons beaucoup de récupération comme par exemple pour la réalisation de la guillotine, des cercueils, des tombes (ces dernières réalisées avec du béton cellulaire qui se travaille très bien...).

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans cela ?

La peur avant tout ! (rires). Non en réalité, ce qui nous plaît le plus, c'est créer du lien. Nous retrouvons chaque année les personnes venues les années précédentes avec des nouvelles qui les accompagnent, le bouche à oreille ayant bien fonctionné !

C'est aussi une histoire de famille puisque le soir d'Halloween, tout le monde participe et se déguise pour accueillir comme il se doit les « petits et grands monstres » qui viennent chercher les friandises. C'est vraiment un moment de partage et de convivialité malgré l'aspect de la peur qui se transforme de ce fait en relation.

Nous donnons rendez-vous l'an prochain avec de belles nouveautés !



MANON BLANCHON

Comment êtes-vous arrivée à choisir cette profession ? (Expérience professionnelle, personnelle, stages, études, ...)

Ancienne sportive de haut niveau en rugby, j'ai souvent eu recours à l'ostéopathie tout au long de mon parcours. Cette expérience combinée à ma passion pour l'anatomie et la compréhension du fonctionnement du corps humain m'a naturellement orientée vers cette profession.

J'ai effectué mes études au Centre International D'Ostéopathie (CIDO) de Saint-Étienne, une école de renom reconnue au RNCP niveau 7 (équivalent Master 2), où j'ai obtenu mon diplôme en juillet 2024.

Au cours de ma formation, j'ai eu l'opportunité d'intervenir dans divers établissements, ce qui m'a permis de prendre en charge une grande diversité de patients. J'ai notamment exercé dans des entreprises, des EHPAD avec des unités psychiatriques, ainsi qu'au sein du service d'oncologie pédiatrique du CHU de Saint-Étienne. Parallèlement, j'ai réalisé mon mémoire de fin d'études intitulé « Évaluation de la perception douloureuse suite à une prise en charge ostéopathique chez des rugbymans », en collaboration avec le club du CSL à Lons-Le-Saunier, où j'interviens actuellement en tant que soigneuse pour l'équipe première.

Les publics concernés, le plus qui est apporté par votre profession, par votre pratique, vos projets, ... ?

Grâce à ma formation, j'ai acquis des connaissances théoriques et pratiques me permettant d'utiliser une variété de techniques adaptées à tous les profils. Quel que soit votre âge ou votre situation, vous êtes le bienvenu : nourrissons, enfants, adolescents, adultes, séniors, sportifs, femmes enceintes ainsi que les patients en situation de handicap. Je m'engage à offrir des consultations personnalisées et adaptées à vos besoins spécifiques, car chaque patient est unique. Mon approche bienveillante et attentive vise à prendre soin de vous et à vous aider à retrouver votre qualité de vie et votre bien-être.

L'ostéopathie repose sur une approche globale du corps, en mettant en lumière les interactions entre ses différentes structures. L'ostéopathe s'attache à traiter les causes des déséquilibres fonctionnels tout en tenant compte des symptômes.

Cette discipline joue également un rôle préventif majeur, en contribuant à préserver l'équilibre du corps et à prévenir l'apparition de troubles chroniques.

L'histoire, le but de votre installation parmi nous ?

Suite à la proposition de cession de patientèle de ma consoeur Lucie Gagliano, j'ai immédiatement saisi l'opportunité. Orgelet offre un cadre de vie agréable et un environnement naturel propices au bien-être. Son dynamisme local m'a convaincue, ce qui m'a incitée à m'installer parmi vous. En reprenant la patientèle existante, je souhaite assurer une continuité des soins tout en développant mon activité en collaboration avec les autres professionnels de santé locaux. Mon ambition est également de contribuer au bien-être global de la population, en alliant prévention, accompagnement et écoute.

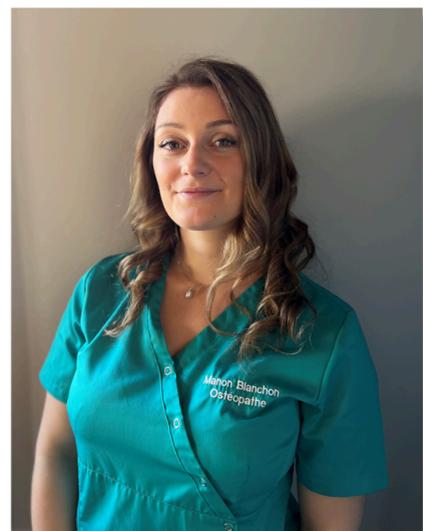
Les coordonnées auxquelles vous souhaitez être contactée par les patients et les jours d'exercice ?

Je vous accueille au cabinet situé au :
4 Rue de l'Église 39270 Orgelet
Du Lundi au Vendredi, de 8h00 à 19h00 et le
Samedi de 8h00 à 13h00.

La prise de rendez-vous se fait via Doctolib
(Manon Blanchon) ou par téléphone au
06 68 95 81 76.



Manon Blanchon Ostéopathe D.O.



Au plaisir de vous rencontrer !

THOMAS LUGAND

Conseiller immobilier IAD à Orgelet



Comment êtes-vous arrivé à choisir cette profession ?

Devenir conseiller en immobilier était la suite logique de mes expériences personnelles et professionnelles. Dans le cadre de mes études de commerce (j'ai fait un BTS puis une Licence de commerce) j'étais en contact avec des formateurs qui faisaient eux-mêmes des achats et ventes de biens immobiliers, m'expliquaient le fonctionnement et je les écoutais avec intérêt. Suite à mes études, j'ai commencé ma carrière professionnelle en tant que commercial en menuiserie. Dans ce cadre, je rencontrais régulièrement des clients pour des devis suite à des achats immobiliers ainsi que des professionnels de l'immobilier à qui je posais des questions sur la profession. Je me suis rapidement rendu compte de l'importance que représente un projet immobilier pour une personne ainsi que du besoin de conseils d'un client. C'est suite à tout ceci que j'ai commencé, en 2013, ma carrière de conseiller en immobilier. Je me suis spécialisé dans la transaction (vente et achat de maisons, appartements, immeubles et terrains).

Les publics concernés, le plus qui est apporté par votre profession, par votre pratique, vos projets ?

Notre clientèle est en grande partie composée de personnes ayant un projet de résidence principale, souvent primo-accédants. J'accompagne également régulièrement des personnes souhaitant investir dans l'immobilier pour se créer un patrimoine.

Quelque soit le projet, mon objectif est d'accompagner et conseiller au mieux le client en fonction de ses besoins. C'est pour cette raison, qu'en plus des 42h obligatoires de formation tous les 3 ans, nous suivons dans notre réseau des formations complémentaires. En effet, chaque client ayant des besoins différents, il est important pour nous d'être en mesure de répondre aux attentes de ces derniers, ce qui nous permet également de répondre à l'obligation de conseils qui régit notre profession. Pour toutes ces raisons, j'ai choisi le réseau immobilier IAD France, fort de 16 000 conseillers en immobilier en France et à l'international, avec qui je partage cette valeur que l'on retrouve dans tous nos contrats.

L'histoire, le but de votre installation parmi nous ?

Comme tout Jurassien, je suis très attaché à nos montagnes, nos lacs, et parfaitement conscient de la chance que nous avons d'y vivre ainsi que des opportunités professionnelles présentes. Les nombreux commerces et commodités d'Orgelet ainsi que les activités que l'on y trouve nous ont décidés à y habiter. À partir de là, il était logique que mon activité soit sur place. Mon but est de développer mon activité en accompagnant de nouveaux clients dans leur projet de vie, continuer à faire connaître le réseau immobilier IAD France et à le développer dans le Jura. Par ailleurs, nous recherchons activement de nouveaux collaborateurs dans le Jura.



Pour tous projets immobiliers, l'envie de saisir l'opportunité professionnelle qu'offre le réseau IAD France ou simplement en cas de besoins, de conseils gratuits, je suis joignable au :

06 89 61 21 41

ou par mail :

thomas.lugand@iadfrance.fr

ASSOCIATION

L'association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire "les p'tits Cadets" est toujours présente, et déterminée à l'être encore plus !

En effet, nous avons décidé cette année de nous ouvrir davantage aux autres (pas seulement aux parents d'élèves) !

Nous avons organisé une soirée Apéro-théâtre à la Grenette en octobre, ouverte à tous. Les comédiens de la compagnie Couleurs de Chap' nous ont présenté leur spectacle «Contre-Kem's» et cela a été l'occasion de se retrouver pour rigoler tout en partageant une planche apéro !

Pour cette fin d'année, nous avons également organisé la vente de sapins de Noël et de chocolats. Et nous espérons qu'un plus grand nombre d'Orgeletain(e)s viendront participer à

ces actions afin de récolter des fonds pour permettre au corps enseignant de proposer diverses activités aux enfants : danse, musique, spectacles, sorties.

Le 25 janvier, venez jouer à l'après-midi jeux de société. Il y en aura pour tous, petits et grands, de 3 à 99 ans, pour tous les goûts !

Le 21 février, venez vous régaler en commandant nos plats traiteurs !

Un autre projet est en cours de réflexion afin de proposer des ateliers de toutes sortes aux habitants d'Orgelet et alentours.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur :



Notre page Facebook :

les p'tits cadets Orgelet

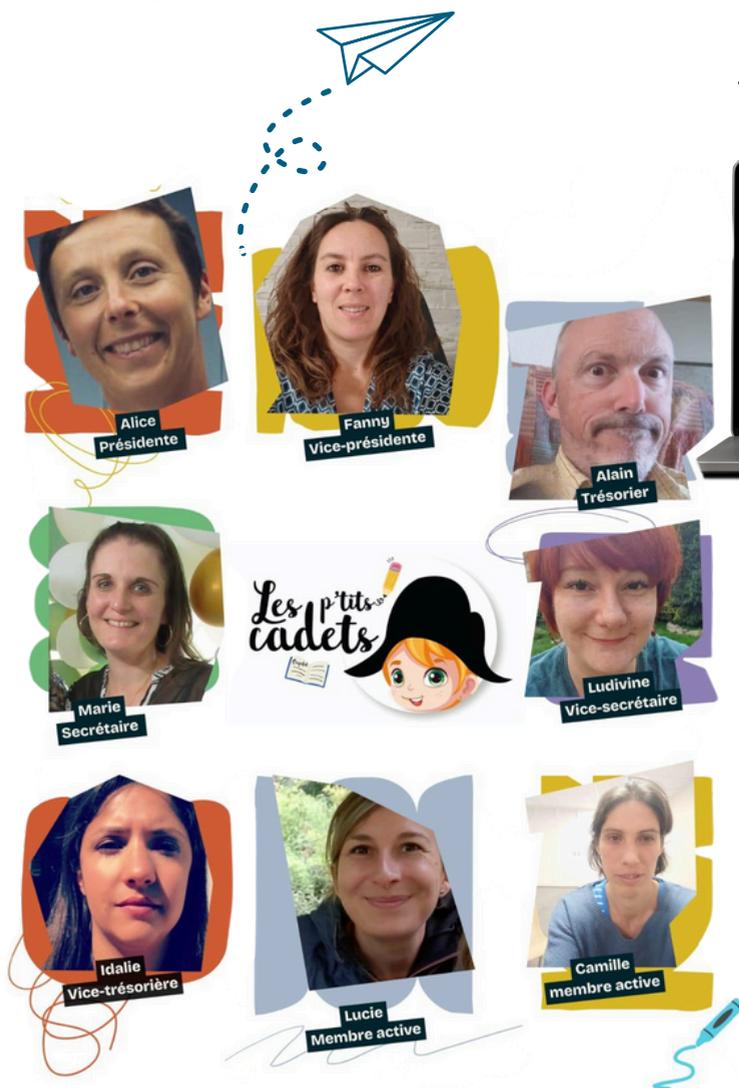


**Présentation
des membres du bureau
2024-2025**



ou par mail :

lespitscadets@gmail.com



ASSOCIATION

Jouer ensemble, se rencontrer ...

Sous l'impulsion de passionnés de jeux de société, qui avaient à cœur de proposer un temps de rencontre régulier pour jouer, l'association les **Or'Jeux** (jeu de syllabes autour d'Orgelet) est née cet été.

Ouverte à tous ceux qui souhaitent passer un moment convivial en jouant, l'association vous donne rendez-vous les 1er et 3ème vendredis de chaque mois, à la salle du temps libre, espace Marie Candide Buffet, de 20h à minuit.

Joueurs confirmés ou amateurs sont accueillis par les membres du bureau qui animent à tour de rôle les soirées. Ils trouvent le jeu adapté à chacun et génèrent des équipes, afin de partager ensemble un bon moment. Les participants peuvent aussi venir avec leurs jeux afin d'initier ou les faire découvrir aux autres joueurs.

Et si vous n'avez pas de jeux à apporter, il reste toujours l'option de venir avec quelques douceurs !

Pour les adultes et les enfants (sous la responsabilité de leurs parents).

Cotisation de 5 euros par an et par personne (à partir de 10 ans).

Trois séances « découverte » offertes.



Bonne humeur et partage sont au rendez-vous !



Les 1er et 3ème
vendredis de chaque
mois



Salle du temps libre
de l'Espace Marie
Candide Buffet

De 20H à minuit

Pierre-François Xavier BOUCHARD

“La vie de BOUCHARD en bande dessinée”

La bande dessinée est disponible à la vente au prix de **12 €.**

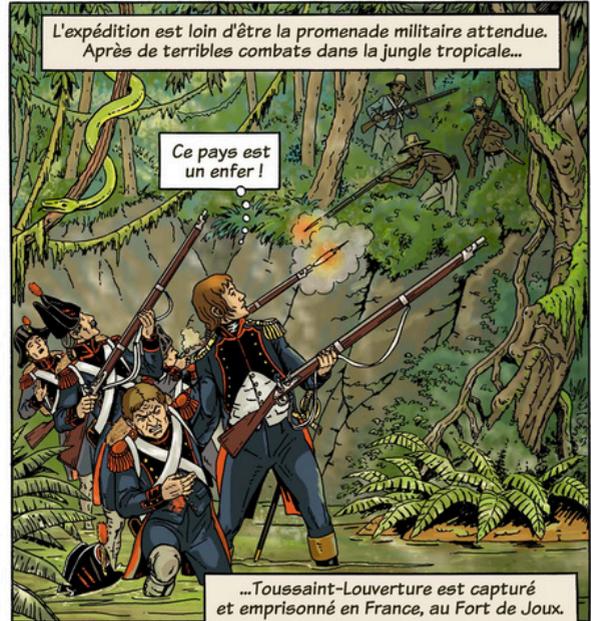
Pour l’acquérir, vous pouvez vous rapprocher :
 du CMJ - Conseil Municipal des Jeunes : 06 77 76 80 88
 de ASPHOR : 06 85 29 02 83



(Textes et dessins : Jean-Marie WOEHREL)

Pierre-François Xavier BOUCHARD

“La vie de BOUCHARD en bande dessinée” - suite



(Textes et dessins : Jean-Marie WOEHREL)

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE « BONNE CONDUITE »

TROTTOIRS

Si la commune organise un nettoyage régulier des voies publiques, en complément la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndic gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique. Ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs et la sécurité de passage en toute saison le long de leur propriété (neige, feuilles, herbes, etc.).

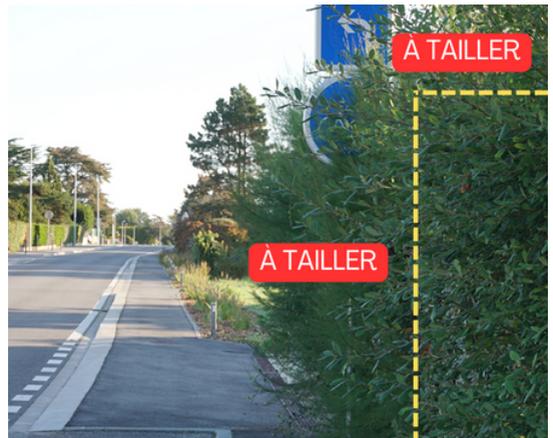
En cas de d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Cf. : arrêtés municipaux des 22 novembre 2010 et 13 mai 2022.

HAIES

Les clôtures, murets et haies ne doivent en aucun cas venir gêner la visibilité pour la circulation routière. Lorsqu'une haie (avec ou sans clôture) est en séparation avec le domaine public, celle-ci ne doit pas dépasser 1,60 mètres de hauteur. Concernant les haies des clôtures séparatives, leur hauteur est quant à elle limitée à 2 mètres.

Cf. : plan local d'urbanisme intercommunal.



TERRAINS

Un terrain non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. L'absence d'entretien d'un terrain ou son abandon font courir des risques pour la sécurité, la salubrité ou l'hygiène publiques. Laisser son terrain en friche, sale voire insalubre, engage donc la responsabilité du propriétaire ou locataire et expose à des sanctions.

L'article L2213-25 du Code Général des Collectivités Locales stipule que « faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure ».

La chute des feuilles est un phénomène naturel et incontournable pour les logements entourés de verdure. Par défaut, il s'agit, pour la jurisprudence, d'un « inconvénient normal du voisinage ». Cela ne peut pas donner lieu à réparation, même si les arbres sont plantés sur le terrain de votre voisin.

Si quelques feuilles s'invitent dans votre jardin, il vous suffit de vous munir d'un râteau et d'entamer le ramassage.

Le nombre d'interventions des services du Département causées par des chutes d'arbres ou de branches sur les routes départementales est en nette augmentation. Lors de plus de 90% de ces interventions, les arbres concernés proviennent de parcelles situées en bordure du domaine public routier. Sur le plan juridique le propriétaire est responsable des dommages occasionnés par les arbres situés sur ses parcelles.

COMPTEUR D'EAU

Vous avez la garde de votre compteur d'eau. Vous devez en assurer sa protection, protéger du gel le compteur ainsi que les conduites apparentes.

Par ailleurs, nous vous invitons à vérifier régulièrement la consommation du compteur.

Cf.: article 6 du règlement du service de distribution de l'eau potable d'ORGELET.

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil Municipal en référence à l'article L2121-27-1 du CGCT.

Notre démocratie vacille par une application dévoyée de la Constitution, qui trahit l'esprit de la Ve République : nommer au gouvernement des partis désavoués par les urnes aggrave la profonde crise de confiance des Français envers leurs institutions.

Pour reconstruire notre pacte républicain, inspirons-nous du modèle suisse, où référendums et votations expriment les choix des électeurs.

Les prochaines élections municipales seront l'occasion de réclamer le respect des valeurs républicaines et de raviver l'engagement des citoyens en proposant une démocratie locale plus participative.

François Bonneville



LISTE MAJORITAIRE

Réduire les incivilités pour mieux vivre ensemble : un défi pour notre cité

Depuis le lancement des nombreux chantiers qui ont vocation à transformer notre cité, nous nous attachons à informer en amont les orgelétains, afin de générer de l'adhésion et favoriser la participation. Par notre communication publique, nous souhaitons pouvoir transmettre, partager, reformuler, expliquer ..., ce qui nécessite écoute et respect de la part de chacun et de mettre en sommeil les comportements égoïstes, égocentristes ou égotistes. Si la critique est aisée, elle se doit d'être constructive à défaut d'être un art !

« Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout. » Jules Claretie (romancier – 1840-1913)

*Jean-Paul Duthion, Stéphane Pierrel, Patrick Chatot, Nathalie Coron, Yves Lanis, Michel Ligier,
Rachel Bertschy, Alain Bride, Sébastien Gronowski, Pauline Ponsot, Julie Racine, Laetitia Roussel, Claude Salvi, Marie Rivière,
Christophe Daloz*

PLANNING DES ANIMATIONS

C'est quand ? **Y a quoi ?** **C'est qui l'organisateur ?** **Ça se passe où ?**

JANVIER

3 janvier	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
8 janvier	Voeux du Maire	La Municipalité	La Grenette
12 janvier	Repas des Aînés	La Municipalité	La Grenette
25 janvier	Soirée jeux de société	Or'Jeux	La Grenette

FÉVRIER

1er février	Chorale	"La Tourgelaine"	La Grenette
-------------	---------	------------------	-------------

MARS

7 mars	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
8 mars	Concert de printemps	Batterie Fanfare Orgelet	La Grenette
9 mars	Match Foot Américain	LES HAWKS	Centre sportif Bellecin
22 mars	Bourse aux vélos	VTT Orgelet	Salle Gérard PERRIER
22 mars	Bal Folk	MAPO	La Grenette

AVRIL

6 avril	Match Foot Américain	LES HAWKS	Centre sportif Bellecin
12 avril	Théâtre	Foyer Rural	La Grenette
26 avril	Concert	MAPO	La Grenette

MAI

9 mai	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
24 et 25 mai	Chorale "la Dilletante"	MAPO	La Grenette
29 au 1er mai	Trophée Jura'Chien	Dog'Ing Jura	Centre sportif Bellecin

JUIN

7 juin	Adventu'Run	EPGV	Centre sportif Bellecin
14 et 15 juin	Tournoi Sand Ball	CD39	Centre sportif Bellecin
15 juin	Audition École de musique	MAPO	La Grenette
20 juin	Fête de la Musique	BFO	La Grenette
21 et 22 juin	Tournoi Beach volley	CD39	Centre sportif Bellecin
22 juin	Tour du lac de Vouglans	VTT Orgelet	Centre sportif Bellecin
28 et 29 juin	20 ans de MAPO	MAPO	La Grenette

GRAND FROID

En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C. Je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.

Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le 115

Pour plus d'informations : <https://meteofrance.fr> ou 32 50 (2,99 € / appel + prix appel) • www.bison-fute.gouv.fr
• <https://solidarites-sante.gouv.fr> • www.santepubliquefrance.fr

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson



www.prevention-maison.fr



© 2018 Santé publique France

INFORMATIONS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9H-12 et 14H-17H

Jeudi : 9H30-12H et 14H-17H

03 84 35 54 54 - mairie@orgelet.com

ORDURES MÉNAGÈRES



MARDI MATIN
En semaine impaire
BAC GRIS ET BACS DE TRI



HAMEAU DE SÉZÉRIA : À PARTIR DU 1ER JANVIER 2025

JEUDI APRÈS-MIDI
En semaine paire

DÉCHETTERIE

**DU 28/10/24
AU 29/03/25**



**DU 31/03/25
AU 25/10/25**

MARDI
9h-12h et 13h30-16h30
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
13h30-16h30



MARDI
9h-12h et 13h30-17h30
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
13h30-17h30



MARCHÉ



Chaque **VENDREDI MATIN**

 Rue du Chanoine Clément

Commerçants, artisans & producteurs.



AGENCE
COMMUNALE

3 place du Colonel VARROZ

HORAIRES

MARDI, MERCREDI, JEUDI* ET VENDREDI

9H-12H30 13H45-16H30

*Ouverture à 9H30 le jeudi.

SAMEDI
9H-12H30

